

Le don d'organes

-  Le contexte
-  Quels donneurs, quels organes ?
-  Pour quels malades ?
-  Les étapes d'une greffe
-  Faites connaître votre choix !

Présentation

Le contexte

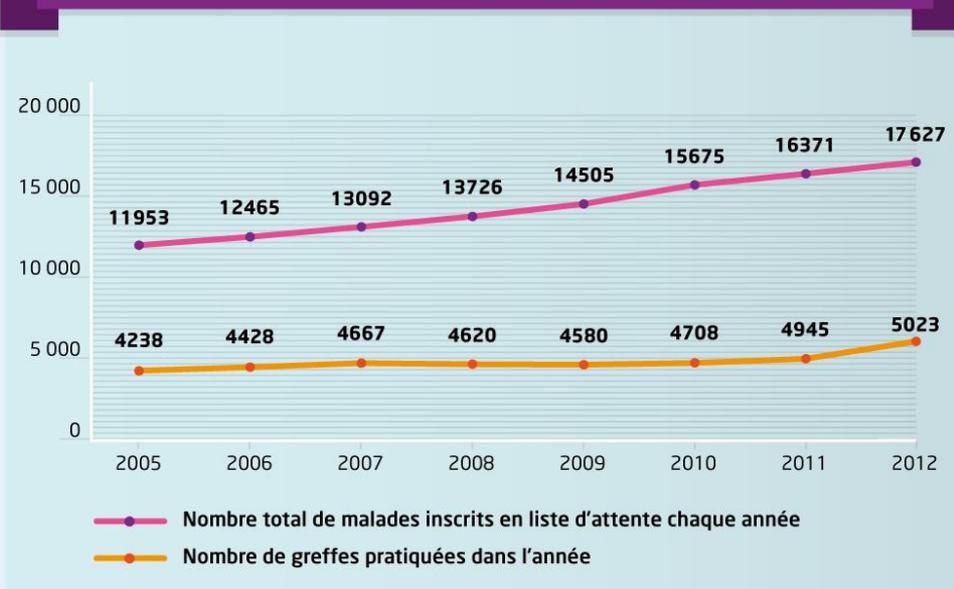
Définition : la greffe

La greffe est une technique médicale de mieux en mieux maîtrisée, avec des résultats en termes de durée et de qualité de vie en constante progression. Les situations dans lesquelles une greffe est recommandée sont de plus en plus nombreuses et diversifiées.

Les besoins en greffons en constante augmentation

Entre 2000 et 2012, le nombre de personnes prélevées a augmenté de 56,5 % et le nombre de greffes de 56,4 %. Le besoin en greffons ne cesse de croître et le niveau de l'activité ne suffit pas à le couvrir.

Liste d'attente : évolution 2005-2012



Chaque année, le nombre de personnes inscrites en liste d'attente progresse. Actuellement, l'attente des patients peut durer des mois, voire des années.

Quels donneurs, quels organes ?

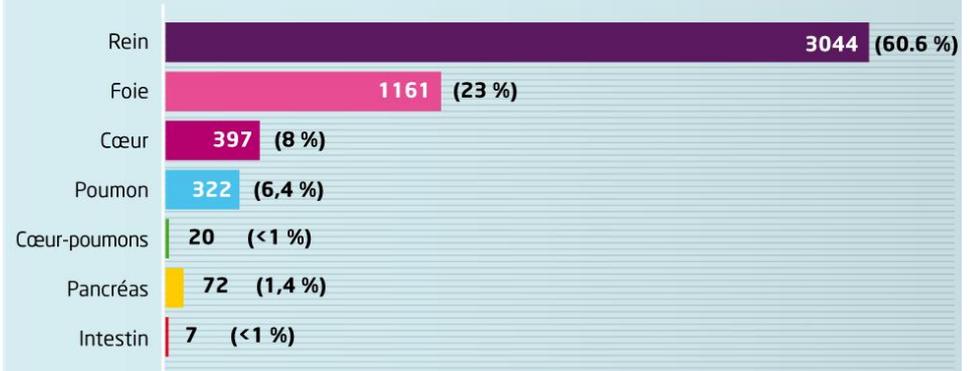
Les donneurs sont majoritairement des personnes qui décèdent à l'hôpital en état de mort encéphalique suite à un arrêt vasculaire cérébral ou un traumatisme crânien. Cela concerne moins de 1 % des décès à l'hôpital ; or cette source d'organes représente actuellement près de 92,5 % des greffes réalisées en France.

Le donneur vivant. Le don d'organes de son vivant concerne essentiellement le rein et, dans une moindre mesure, un lobe de foie. Les donneurs peuvent être le père ou la mère et, par dérogation, un fils ou une fille, un frère ou une sœur du receveur, son conjoint, ses grands-parents, oncles ou tantes, cousins germains et cousines germaines ainsi que le conjoint du père et de la mère. Le donneur peut également être toute personne apportant la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans avec le receveur ainsi que toute personne pouvant apporter la preuve d'un lien affectif étroit et stable depuis au moins deux ans avec le receveur.

On sait aujourd'hui greffer avec succès six organes différents. **Le rein est le plus couramment greffé. Suivent le foie, le cœur, les poumons, le pancréas et des parties de l'intestin.**

Quels organes greffe-t-on à quels malades ?

Répartition des greffes en 2012



Pour quels malades ?

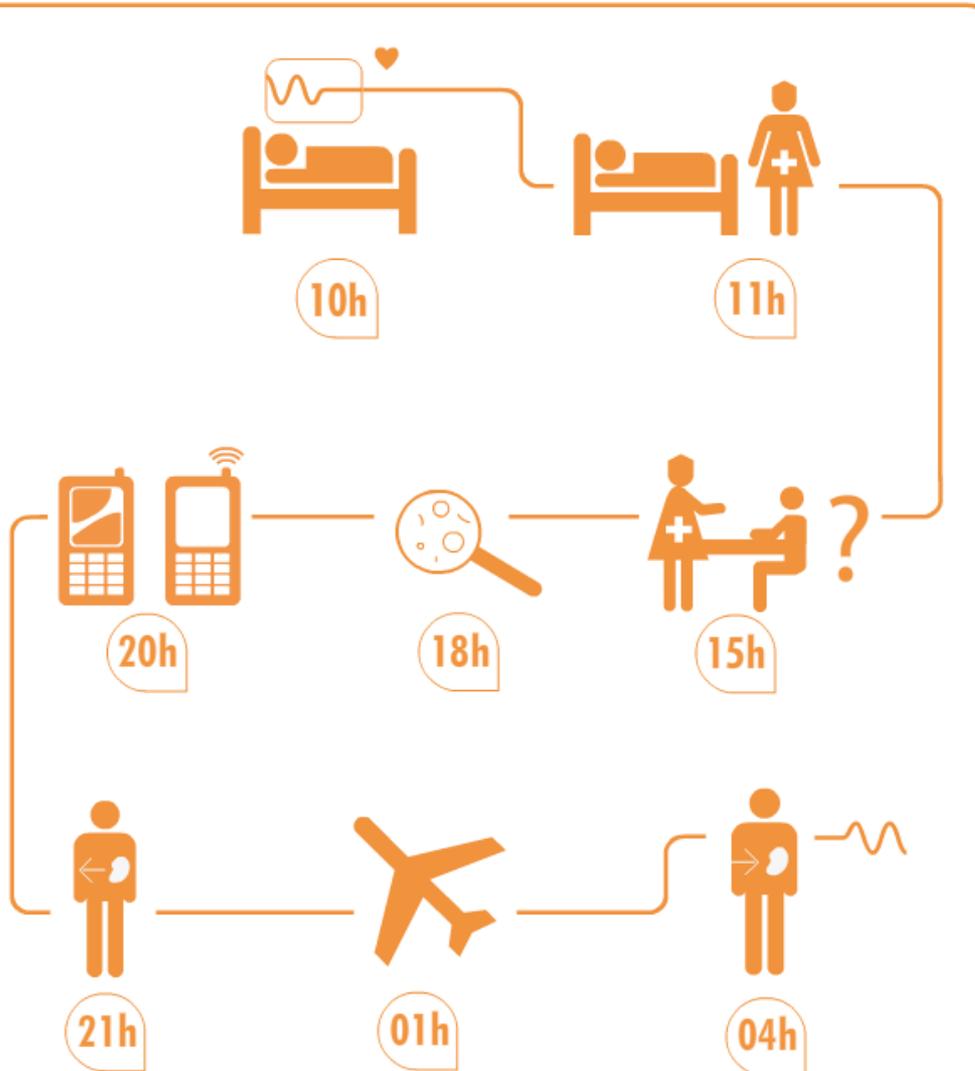
personnes atteintes de malformation cardiaque, de mucoviscidose, d'insuffisance rénale terminale, de certains cancers...

des patients de tous âges, du bébé à des personnes de plus de 70 ans. En 2012, 1 517 patients (30 %) de plus de 60 ans ont reçu une greffe d'organes.

La greffe d'organes peut représenter pour certaines pathologies le seul traitement. C'est le cas pour les maladies virales du foie (cirrhose), certaines tumeurs cancéreuses du foie à un stade précoce ou encore certaines maladies du cœur (infarctus, pathologies ischémiques) ou atteintes pulmonaires.

Les malades ayant besoin d'une greffe d'organes sont inscrits par leur médecin sur la liste nationale d'attente gérée par l'Agence de la biomédecine. Cette dernière orchestre la répartition et l'attribution des organes. La répartition tient compte des priorités médicales et des déplacements géographiques auxquels seront soumis les greffons. Certains patients de la liste d'attente sont prioritaires : les enfants, les receveurs dont la vie est menacée à très court terme, les receveurs pour lesquels la probabilité d'obtenir un greffon est très faible du fait de caractéristiques morphologiques ou immunogénétiques particulières.

Les étapes d'une greffe



Un donneur potentiel décède



Le corps du défunt est sous surveillance



La famille témoigne : le défunt n'était pas opposé au don de ses organes



Le laboratoire analyse le sang du donneur



Coordination et régulateur organise le prélèvement et les greffes



Les organes du donneur sont prélevés

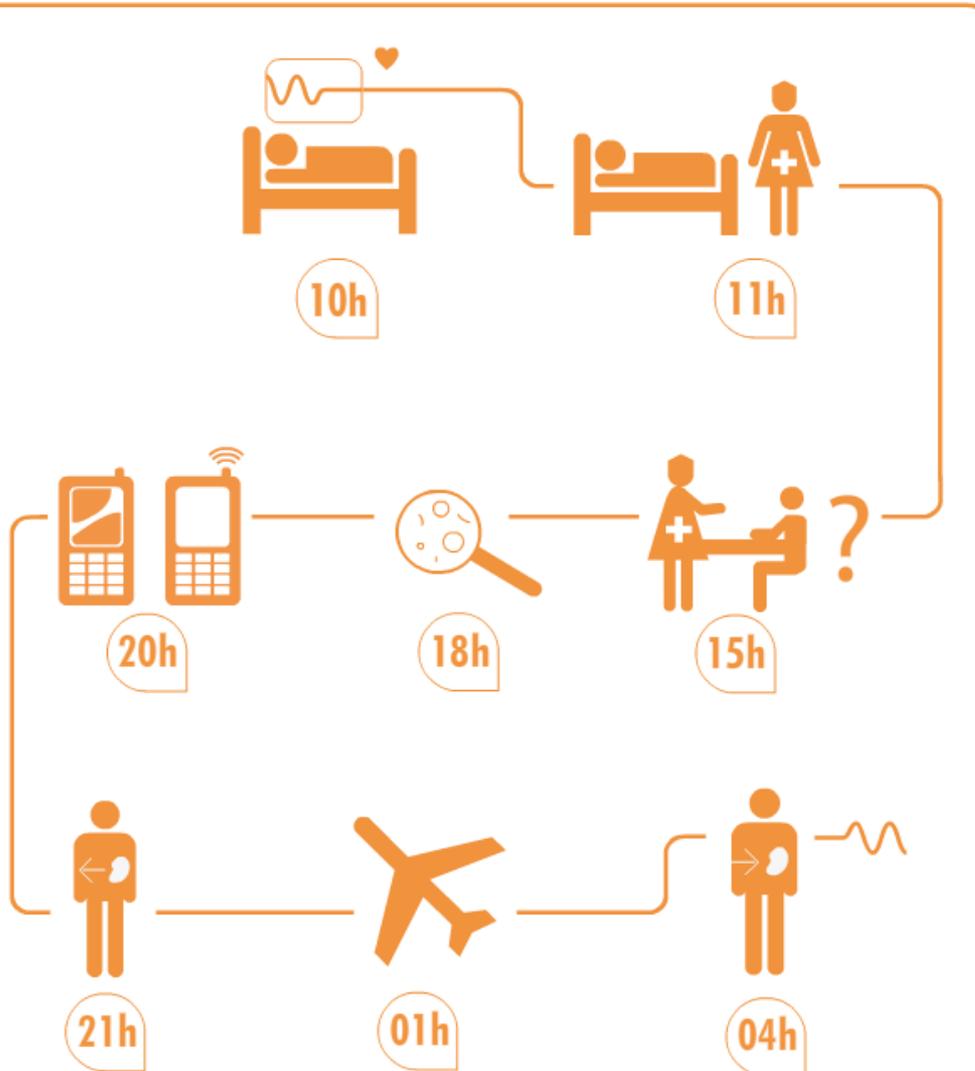


Les organes sont transférés dans les hôpitaux où des receveurs attendent d'être greffés



Les chirurgiens procèdent à la greffe

Les étapes d'une greffe



Chaque heure est comptée.

Entre le moment où l'organe est prélevé et le moment où il est greffé, il ne faut pas dépasser 3 à 4 heures pour un cœur, 12 à 18 heures pour un foie, 6 à 8 heures pour un poumon, 24 à 36 heures pour un rein

Faites connaître votre choix !

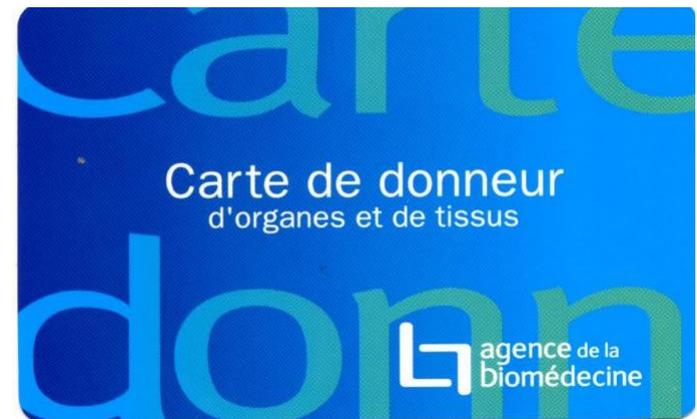
● Faites connaître votre choix à vos proches

C'est le moyen le plus efficace pour que votre choix soit respecté. En effet, c'est vers votre famille, les personnes qui partagent votre vie, que les équipes médicales se tourneront pour s'assurer que vous n'étiez pas contre le don avant d'envisager tout prélèvement. De cette manière, chacun est sûr que sa volonté est connue et comprise et qu'elle sera respectée, au cas où. Cela permet aussi d'épargner un questionnement douloureux pour les proches, dans un moment déjà difficile.



● La carte de donneur

La carte de donneur constitue une trace de votre accord. Elle peut aussi vous aider à consolider votre engagement ou à en discuter. Mais la carte n'a aucune valeur légale : carte ou non, l'équipe médicale doit consulter les proches avant d'envisager tout prélèvement. La carte de donneur ne peut donc en aucun cas remplacer une conversation avec vos proches !





MERCI

www.dondusanglpo.fr

